

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AVRIL 2021**

Présents : Mrs CAULET Philippe, CORTEMBOS Alain, DELAROCHE Alain, DEVANLAY Roger, JAMMES Hervé, LAFABRIE Jérôme, MAGNAC Bernard, NOUZIERES Alain, Mmes BOYAVAL Fabienne, DELPORT Dominique.

Absents excusés : Mme Chantal DUBRUILLE

Absents représentés :

Secrétaire de séance : Bernard MAGNAC

ADHESION MUTUELLE PERSONNEL COMMUNAL

Suite à un manque d'information ce point est reporté ultérieurement.

CONVENTION LOCATION PARKING HOTEL

En raison de la problématique concernant le stationnement des clients de l'hôtel qui trop souvent sont garés sur le parking résidents, prenant la place des habitants du village, il a été proposé à Monsieur Stéphane CHOVANEC, propriétaire de l'hôtel de mettre à la disposition de l'hôtel 10 places de stationnement (parking créé à côté des ateliers municipaux) avec une location annuelle de 1 000 euros. Une convention sera faite entre Monsieur Stéphane CHOVANEC et la mairie. Monsieur le Maire propose un modèle de convention à travailler.

DEMANDE SUBVENTION ADRESSAGE

La mise en place de l'adressage peut donner droit à une subvention de CAUVALDOR. Une seule demande de subvention par année civile peut être faite, la mairie ayant déjà fait une demande de subvention auprès de CAUVALDOR pour les travaux de la mairie, il n'est pas possible pour l'année 2021 de faire une nouvelle demande d'aide.

DON BLEUET DE FRANCE

En raison du protocole sanitaire actuellement en vigueur concernant les rassemblements, le public n'étant pas autorisé pour la cérémonie du 8 mai, Monsieur le Maire propose ne pas faire de collecte et propose que la commune fasse un don de 50 euros au Bleuet de France. Le Conseil municipal donne son accord.

QUESTIONS DIVERSES

- Philippe CAULET et Alain DELAROCHE font un point sur le déroulement de l'adressage, ils présentent le nommage des rues qui sera à valider lors d'un prochain conseil municipal. Des devis ont été demandés pour la fourniture du matériel (plaques, poteaux) : un devis a été proposé par la société ALEC pour un montant de 7 975,74 euros, la société GIROD n'a pas encore transmis sa proposition. Un devis va être demandé à une société spécialisée pour la mise en place administrative (information aux partenaires : services publics, GPS, ...). Il faut également prévoir l'information aux administrés et la pose des plaques.

Alain NOUZIERES remercie Alain DELAROCHE, Philippe CAULET et Alain CORTEMBOS pour leur travail.

- José TAVARES a nettoyé à Ségonzac, des arbres ont été coupés.
- Monsieur le Maire remercie Roger DEVANLAY qui a nettoyé le Monuments aux Morts.
- En raison du contexte sanitaire, le dépôt de gerbe de la journée des Déportés sera regroupé avec la cérémonie du 8 mai, une gerbe plus importante sera commandée aux Serres d'Autoire.
- Le Maire fait part des demandes reçues en mairie pour des ventes ambulantes dans le village. AUTOIRE ayant des commerces, il n'est pas donné de suite favorable à ces demandes.

Vu le Maire, Alain NOUZIERES